

DEPARTEMENT DU RHÔNE

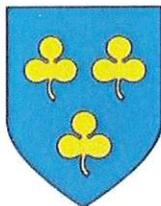
Arrondissement de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

MAIRIE

DE

**GRANDRIS**

Secrétariat ouvert :  
Du lundi au samedi de 10 h à 12 h



La réunion ordinaire et publique du Conseil  
Municipal se tiendra à la Mairie, le :

**MARDI 28 MAI 2024 A 20 H**

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 8 avril 2024
- Délibérations :
  - Prime pouvoir d'achat
  - Accès au transfert automatisé au contrôle de la légalité
  - Règlement de la cantine
- Information : cartes relatives aux zones d'accélération des énergies renouvelables
- Désignation d'un correspondant SDMIS
- Point sur les travaux en cours
- Droit de préemption (DIA)
- Informations des commissions communales
- Questions diverses

Grandris, le 22 mai 2024  
Le Maire,  
Pascale JOMARD

